



Région 2 Morges-Aubonne
Procès verbal de l'Assemblée Régionale
Jeudi 14 novembre 2013 à Morges

L'assemblée proprement dite est précédée d'une partie récréative et gustatoire, préparée par la Paroisse de Morges-Echichens. S'ensuit un culte, présidé par le pasteur Michel Müller, durant lequel, Madame Anita Baumann, diacre, est accueillie par Monsieur Jean-Paul Bourgeois, président du Conseil régional, puis installée par un membre du Conseil synodal, Madame Pascale Gilgien, au Service communautaire Présence & Solidarité.

1. Accueil

Le Président invoque la bénédiction de Dieu et salue les membres présents, en particulier Madame Pascale Gilgien, Conseillère synodale. L'assemblée ayant été précédée d'un culte, il n'y a pas de méditation prévue ; cependant le Président donne lecture d'un texte méditatif de Adémar de Barros. Puis il remercie la Paroisse de Morges-Echichens pour la préparation de la première partie qui s'est déroulée dès 18 h.30.

Il est donné lecture de l'ordre du jour ; ce dernier ne soulève aucune opposition et il sera suivi tel quel.

1. Accueil
2. Appel et installations
3. Adoption du PV de l'AR du 7 mars 2013 à Apples
4. Budget 2014 :
 1. Introduction du CR
 2. Rapport de la Commission de gestion et des finances
 3. Préavis des lieux d'Eglise
 4. Débat et adoption
5. Message d'un membre du Conseil synodal
6. Fixation du nombre des conseillers régionaux 2014-2019
7. Rapport de la fête régionale 2013 et célébration régionale en 2014
8. Fonds paroissiaux de solidarité ou Fonds régional
9. Informations du Conseil régional
10. Divers et propositions individuelles
11. Prière finale.

2. Appel et installations

Monsieur Michel Durussel, vice-président procède à l'appel. 30 membres sont présents sur 40 délégués inscrits. Le quorum étant atteint, les débats peuvent se dérouler valablement. Madame Virag Sauter, diacre stagiaire assiste à la séance ; elle est saluée.

Le président demande à l'assemblée de se lever pour procéder à l'installation de Madame Anita Baumann et de Monsieur Jean-François Morier. L'installation de Monsieur Florian Bille, pasteur, absent, se déroulera lors de la prochaine assemblée.

3. Adoption du PV de l'assemblée du 7 mars 2013

Chaque membre a reçu le document. Il n'est pas lu et il est adopté après les modifications suivantes :

- Monsieur Michel Müller demande que le nom complet des paroisses soit mentionné.
- Il demande que la date exacte de la Journée régionale, soit le 29 septembre 2013 soit corrigée.
- Monsieur Henri Vidoudez demande que l'identité des auteurs du message initial et de la prière finale figure au PV.

Mis au vote, le PV est adopté à l'unanimité, sans opposition.

4. Budget 2013

Chaque membre a reçu le budget. Le Président rappelle que les budgets des Services communautaires sont joints, ainsi que cela avait été demandé lors d'une précédente assemblée, mais uniquement pour information. Formellement, il n'y a aucune discussion ou décision concernant ces documents.

Il rappelle la procédure, en particulier en cas d'amendement, puis il donne la parole à Monsieur Adrien Streit, qui apporte quelques compléments aux commentaires écrits qui ont été envoyés, en particulier, sur la nouvelle ventilation du poste des salaires et de celui des contributions régionales à Proxy et St-Vincent. Il renseigne également sur les frais de repas et de collations prévus, augmentés en raison des trois assemblées régionales qui auront lieu en 2014. Il rappelle que les budgets des deux Services communautaires ont été acceptés précédemment. Il donne également quelques détails sur ces budgets. Des explications sont encore données au sujet de la contribution, dite obligatoire, et de celle, dite volontaire, des contributions paroissiales.

Monsieur François Paccaud intervient au sujet des contributions Terre Nouvelle et présente une esquisse d'un document qui devrait être établi pour mieux apprécier les dons des paroissiens, dons qui ne figurent pas dans les comptes des caissiers. Il donne un aperçu des pronostics actuels des paroisses concernant cette œuvre.

Parole est donnée à Monsieur Michel Barbay, rapporteur de la Commission de gestion et des finances, qui lit son rapport. Après les remerciements d'usage, ses conclusions reprennent, en grande partie, les remarques du CR et se terminent par la proposition d'accepter le budget 2013 tel que présenté. Mention est faite de l'équilibre des postes comptables. Le rapport ne présente pas d'amendement.

Le Président demande si il y a encore des questions concernant les budgets des services communautaires. Ce n'est pas le cas.

Les représentants des paroisses et services communautaires donnent ensuite lecture de leur rapport sur le budget soit :

- Gimel-Longirod

La paroisse est dans une situation financière difficile. Bien que la cible fixée soit raisonnable, son financement sera aléatoire tant les contributions des fidèles sont en chute libre. Les contributions régionales à l'organisme cantonal semblent exagérées. La distribution de « Bonne Nouvelle » est chaotique.

- L'Aubonne

Le rapporteur peine à comprendre le mode de répartition par paroisse en ce qui concerne les sommes fixées pour les catéchismes et suggère que quelques informations complémentaires soient apportées : où peut-on apprécier les activités de « Terre Nouvelle » ?

- Lonay/Préverenges/Vullierens

La présentation du budget a été appréciée, mais ici également, le mode de calculation des contributions des paroisses n'est pas très visible.

- Morges/Echichens

Aucune modification n'est demandée et des remerciements sont adressés au Conseil régional.

- Pied du Jura

Le Conseil paroissial accepte le budget et demande comme l'année passée, si l'on ne pourrait économiser des loyers en utilisant d'autres locaux, en particulier à Aubonne.

- St Prex/Lussy/Vufflens

Le rapport conclut à l'adoption du budget, moyennant quelques demandes de précision qui pourraient être apportées sur des détails des comptes.

- Service communautaire Formation et Accompagnement

Madame Sonia Estoppey apporte une réponse sur la répartition des contributions des paroisses, qui se fait en rapport avec le nombre des catéchumènes mais qui ne figure pas précisément dans une ligne comptable. Elle revient sur le problème des loyers et remarque qu'Aubonne n'a pas de locaux disponibles à 100%, ce qui est absolument nécessaire à l'organisation administrative de la Région.

- Service communautaire Présence et Solidarité

Proposition est faite d'accepter tel quel le budget 2014

Le président ouvre la discussion et confirme qu'aucun amendement n'a été déposé.

Monsieur Adrien Streit apporte quelques compléments d'informations, notamment au sujet de la répartition au sein de « Terre Nouvelle », répartition qui a fait l'objet de questions précédemment. Le poste « Missions et Migrants » est celui qui reflète le financement des activités à Terre Nouvelle.

Les postes du budget sont pris, point par point.

Madame Nadine Hubert demande, au poste 45.100, si la Région ne pourrait bénéficier des abonnements téléphoniques forfaitaires de l'EERV. Monsieur Paccaud répond que ces prestations se limitent à Internet, les autres communications devant être supportées par leur auteur.

Monsieur Michel Durussel demande, au poste général 112, comment les contributions des jeunes sont réparties dans les paroisses, si possible avec les détails. Il est pris acte de cette demande par le Conseil régional.

Une question est également posée au sujet du Fonds de régulation de l'ancienne Région 3. Ce poste permettrait, le cas échéant, d'absorber un éventuel déficit. Il n'a pas encore été utilisé.

Monsieur Sandro Restauri demande pour quelle raison la somme des loyers, ristournés à la Région par la Paroisse de Morges, ne figurent pas dans les produits. Monsieur Streit répond que cette somme, généreusement offerte, n'est pas institutionnelle et qu'elle ne peut figurer dans un budget, mais on espère qu'elle sera pérenne. Monsieur Chollet ajoute que ce loyer doit absolument figurer des les comptes du bâtiment de Beausobre.

Avant le vote final du budget, le Président redonne la parole au Conseil régional qui intervient, en complément d'information, par Monsieur Jean-Paul Bourgeois qui rappelle le souci porté par le Conseil régional de soutenir les paroisses en difficultés financières.

Il est passé au vote. Le budget 2043 est adopté, à l'unanimité moins une abstention.

5. Message d'un membre du Conseil synodal

Madame Pascale Gilgien se félicite de l'installation d'Anita Baumann et y voit un encouragement à la diaconie.

Le soutien demandé aux fidèles pour le Centre Social Protestant a dépassé les attentes et elle s'en réjouit

Une invitation à cultiver la communion fraternelle est nécessaire, en particulier, à la suite des décisions du Synode pour la célébration des couples partenariés. Les négociations entre l'EERV et l'Etat de Vaud au sujet de la subvention 2015-2019 ont été engagées dans un climat favorable. Elle évoque la préoccupation des instances dirigeantes concernant le renouvellement des prochains conseils. Que toutes les personnes engagées dans l'Eglise soient remerciées, à l'occasion de cette assemblée régionale.

6. Fixation du nombre des conseillers régionaux 2014-2019

Monsieur Michel Noverraz rappelle le travail qui a été accompli par l'équipe actuelle durant la législature, en particulier celui découlant de la fusion des régions 3 et 4. Il informe les délégués que cinq membres du Conseil régional ne désirent pas renouveler leur mandat. Seuls resteront Madame Ruth Lamercy et François Paccaud, membre coordinateur.

Après discussion et quelques précisions apportées par Mesdames Estoppey et Baumann et Messieurs Noverraz et Paccaud, l'Assemblée régionale décide à l'unanimité de fixer le nombre de conseillers régionaux, pour la législature 2014-2019, à six membres, hors le poste du ministre coordinateur.

7. Rapport sur la fête régionale 2013 et célébration régionale 2014

François Paccaud présente, à l'aide d'image et de documents, la belle fête régionale qui s'est déroulée le 29 septembre à Morges. Les objectifs ont été généralement atteints et les animations ont bien fonctionné. Financièrement le bilan est positif, soit un bénéfice de fr. 5'000.- somme réalisée également grâce à la générosité de la Ville de Morges et de certains sponsors.

Il remercie les personnes qui ont œuvré bénévolement et relève la présence de plus de deux cents personnes au culte de fin de journée, célébration qui était conviviale et détendue.

Pour 2014, une réflexion a été tenue par le Conseil régional. Une fête régionale d'une telle importance n'entre-t-elle pas en concurrence avec les diverses manifestations paroissiales ? Dans une plus modeste mesure, il est prévu un évènement le 28 septembre 2014.

Il s'ensuit une discussion très animée. Plusieurs paroisses signalent des manifestations déjà planifiées à cette date. D'autr's remarques reviennent sur le sens et le but, ainsi que sur la régularité, d'une telle manifestation. Le CR écoute attentivement les interventions mais ne prend pas la parole suite aux remarques et interpellations de l'Assemblée. celle-ci n'est, en outre pas invitée à voter sur ce sujet.

8. Fonds paroissiaux de solidarité ou Fonds régional

Madame Anita Baumann présente la problématique posée par le grand nombre des Fonds paroissiaux établis anciennement et gérés par des commissions paroissiales. Sa dotation régionale dans le budget est de fr. 1'000.- ce qui manifestement est insuffisant.

L'instauration d'une centralisation des moyens, gérés au niveau régional, se pose et de prochaines propositions seront certainement soumises au législatif.

Suivent quelques interventions, en particulier pour encourager les paroisses à soutenir le travail du Service communautaire. Il est rappelé qu'un Fonds régional est préexistant.

Anita Baumann ne fait pas de son intervention une demande financière formelle. Elle pose la question de savoir quel réseau nous voulons. Une approche spirituelle, un accueil convivial ne sauraient être efficaces sans certains moyens pratiques et financiers.

9. Informations du Conseil régional

Monsieur Jean-Paul Bourgeois rappelle que, ce printemps, les paroisses devront renouveler leurs conseils et délégations. Quel que soit le nombre de ministres, un conseil paroissial doit avoir au minimum cinq membres.

Les élections au Synode de l'EERV auront lieu le 15 mai 2014. Pour notre Région le nombre de délégués est fixé à six, soit deux ministres et quatre laïcs.

Tous les Lieux d'Eglise de notre Région ont été visités durant la présente législature, dans une excellente ambiance.

François Paccaud informe les délégués des vacances de postes ministériels, un au Pied du Jura et un demi dans la Paroisse de Lonay-Préverenges-Vullierens. L'ORH veille à l'intérim des postes jusqu'à l'aboutissement de la procédure.

Il pose la question de l'envoi, par les moyens électroniques, de la convocation aux prochaines assemblées. Mise au vote, cette proposition est adoptée à une très large majorité.

Concernant la cérémonie de partenariat, les derniers travaux du Synode, ainsi que les articles de règlement adoptés, sont commentés de sa part. Il rappelle le terme de célébration en lieu et place de celui de rite ; la possibilité d'un ministre de refuser, en son âme et conscience, de célébrer un tel acte liturgique ; la pondération des éléments symboliques par rapport au mariage.

10. Divers et propositions individuelles

Le président n'a pas reçu de propositions avant cette soirée, cependant il donne volontiers la parole à qui désirera la prendre.

Madame Corinne Mariani, Paroisse de Lonay-Préverenges-Vullierens, demande si il ne serait pas possible de répertorier les éventuels dons des particuliers au CSP pour les faire figurer dans les contributions paroissiales. Monsieur Durussel répond que cela semble administrativement très difficile et que se pose également le principe de la protection des données personnelles.

Madame Marie-Christine Gilliéron, Paroisse du Pied du Jura, demande si les rencontres entre les présidents et vice-présidents paroissiaux ont été supprimées. Assurance lui est donnée qu'elles seront reprises prochainement.

Le pasteur Christophe Peter, Paroisse de Morges-Echichens, nous informe de la prochaine semaine œcuménique - les kidsgames - du 10 au 16 août 2014, pour les jeunes de 7 à 14 ans. Des plus de 15 ans pourraient y être associés, comme coach. Une publicité est nécessaire auprès des personnes concernées, et il encourage les délégués dans ce sens.

Le pasteur Michel Durussel, Paroisse d'Aubonne, informe que le réseau cantonal du Culte de l'Enfance et de Terre Nouvelle organise, le samedi 17 mai 2014, une rencontre, à Marcelin, sous le titre « Mille couleurs pour notre Terre ». On y attend huit cents enfants.

Les prochaines assemblées se dérouleront les jeudis 13 mars 2014 à Aubonne et 15 mai 2014 à Lonay pour l'assemblée constitutive de la prochaine législature.

11. Prière finale

Monsieur le pasteur Christophe Peter nous invite à la prière finale.

Le Président le remercie et clôt l'assemblée en rappelant à chacun l'excellente tenue des débats ;
Il est 23 heures

Le Président :

Le Secrétaire ad intérim



Jean-Maurice Robert

Blaise Thorens